

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

16 DÉCEMBRE 2011

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Etude pour la
récupération des eaux
d'arrosage et pluviales
du stade de Georges
Lefèvre – Demande de
subvention**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 décembre 2011
par voie d'affichages
notifié-le
transmis en sous-préfecture
le 22 décembre 2011
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 décembre 2011

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille onze, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille onze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avait donné procuration :

Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN d'ORO
Madame NICOT à Madame GENDRON
Madame ROCCHETTI à Monsieur LAMY
Madame TÉA à Madame KARCHI-SAADI
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN

Excusée :

Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Monsieur BAZIN D'ORO

N° DE DOSSIER : 11 H 07

OBJET : ÉTUDE POUR LA RÉCUPÉRATION DES EAUX D'ARROSAGE ET PLUVIALES
DU STADE GEORGES LEFÈVRE - DEMANDE DE SUBVENTION

RAPPORTEUR : Monsieur PIVERT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre du plan climat territorial mis en œuvre par la Ville pour promouvoir le développement durable, il est proposé d'étudier la possibilité de rationaliser la gestion de l'eau au stade Georges Lefèvre, en particulier au niveau du terrain de hockey sur gazon qui a été réalisé en 2005.

En effet, l'organisation des matchs et des championnats de hockey sur gazon nécessite avant et pendant chaque rencontre un arrosage abondant du terrain. Actuellement, le terrain est arrosé avec de l'eau fournie par le concessionnaire qui est ensuite écoulee directement dans le réseau d'assainissement. La consommation d'eau représente 23 000 m³ pour l'arrosage du seul terrain de hockey (soit environ 50 % de la consommation totale du stade).

Pour réduire la consommation d'eau, la Ville souhaite lancer une consultation auprès d'un bureau d'étude afin de considérer toutes les pistes d'optimisation de la gestion de l'eau tant sur le terrain de hockey que sur la totalité du stade.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toute subvention au taux maximum auprès des organismes financeurs pour les études relatives à cette opération et les travaux en découlant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter toute subvention au taux maximum auprès des organismes financeurs pour les études relatives à cette opération et les travaux en découlant,
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,
Pour le Maire,
Le Maire-Adjoint délégué,



Pascale GENDRON